

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Rougemont tenue le 24 mars 2015 à 19 h en la salle des délibérations du conseil.

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Plan d'implantation et intégration architecturale – 141, la Petite-Caroline
4. Période de questions réservée à l'assistance
5. Levée de la séance.

Procès-verbal

Ouverture

La session est ouverte, sous la présidence du maire, M. Alain Brière, à 20 h.

Sont présents : Monsieur Jeannot Alix, conseiller au district #1
Monsieur Michel Arseneault, conseiller au district # 2
Monsieur Éric Fortin, conseiller au district #3
Monsieur Normand Lacroix, conseiller au district # 4
Monsieur Pierre Dion, conseiller au district #5
formant quorum.

Est absent : Monsieur Bruno Despots, conseiller au district # 6

Est également présente, Madame Kathia Joseph, OMA, directrice-générale et secrétaire-trésorière.

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal à tous les membres du conseil.

15-03-2606 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Michel Arseneault et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé, en laissant l'item « *Autres sujets d'intérêts pour la municipalité* » ouvert.

Vote pour : 5

Vote contre :

15-03-2607 PIIA Construction neuve – 141, la Petite-Caroline

CONSIDÉRANT QUE la demande de Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de Monsieur Francis Lavoie à l'égard d'un projet de construction d'un multilogement de six logements sur le lot 3 928 815;

CONSIDÉRANT QUE le revêtement extérieur sera en vinyle beige pâle et foncé;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte dans l'ensemble les critères d'évaluation du règlement;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) recommande au Conseil d'autoriser l'émission du permis de construction conditionnellement à l'accomplissement des éléments suivants :

- Indiquer les niveaux de sol sur les plans
- Prévoir des encadrements autour des portes et fenêtres sur la façade et les murs latéraux

- Installer des planches verticales sur toute la hauteur des coins
- Identifier le type de revêtement et la couleur sur les plans et choisir des couleurs pâles, le brun foncé n'étant pas accepté, et ce, afin de s'harmoniser avec le milieu environnant
- Identifier le type de matériel des galeries
- Dessiner les installations mécaniques s'il y a lieu ainsi que les bouches d'aération sur les murs extérieurs
- Refaire les plans et corriger les erreurs au niveau du sous-sol.

CONSIDÉRANT QUE le demandeur à fournir les informations demandées par le CCU;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'accepter la demande de PIIA de Monsieur Francis Lavoie à l'égard d'un projet de construction d'un multilogement de six logements sur le lot 3 928 815;

Vote pour : 5

Vote contre :

15-03-2608

Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Michel Arseneault et résolu de lever la séance puisque l'ordre du jour est épuisé.

Vote pour : 5

Vote contre :

Certificat de disponibilité de crédit

Je soussigné certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-dessus projetées.

En foi de quoi, je donne le présent certificat

Ce 25^e jour de mars 2015

Kathia Joseph
Directrice générale et secrétaire trésorière

.....
Secrétaire-trésorière

.....
Maire